

Le Mardi 31 Mars deux mille neuf, à 19 H 00, les Conseillers Municipaux se sont réunis en leur lieu habituel sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY, suite à la convocation envoyée le 23 Mars 2009.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Catherine VEROVE, , Martine BIGOT, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Louis KALTENBACH, William ALLART, Vianney SNAET, Bruno FLAMENT

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mr Marc CAMPION, Mme Béatrice JANQUIN, Mr Sébastien CHENAULT.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour qu'il propose de modifier à savoir ajouter la modification des statuts de la C.C.S.O.C.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il n'y a plus de budget supplémentaire cette année. Par conséquent le résultat de l'année précédente est repris dans la proposition de budget. Des délibérations modificatives pourront être proposées si besoin à l'intérieur du présent budget.

Monsieur le Maire présente la proposition de budget primitif à l'Assemblée. Celui-ci présente une vue d'ensemble soit :

VOTE DU BP 2009 :

DE LA COMMUNE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

<u>DEPENSES :</u>	<u>RECETTES :</u>
245 954.31 €	200 155.00 €
<u>résultat de fonctionnement reporté</u>	45 799.31 €
= 245 954.31 €	= 245 954.31 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

<u>DEPENSES :</u>	<u>RECETTES :</u>
100 423.17 €	123 505.73 €
RAR 2 200.00 €	
Solde reporté 20 882.56 €	
TOTAL sect Invest 123 505.73 €	
TOTAL = 369 460.04 €	= 369460.04 €

A l'unanimité des présents, celui-ci a été voté.

Travaux divers : Parvis Mairie

Monsieur Le Maire informe qu'un devis a été demandé à l'entreprise TAVERNE à Fiennes afin d'effectuer les prochains travaux de réfection du **parvis** de la Mairie celui-ci s'élève à 6 350 € TTC.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Concernant les travaux prévus pour le **cimetière**, ces derniers se feront l'année prochaine.

Entretien Voirie

La société MARMIN effectuera les travaux de remise en état des nids de poule et trous de la voirie route de Ramesault. Coût prévisionnel 7 510 € TTC.

Poste de refoulement

Le SIRB prendra en charge 50 % des travaux soit 1 400.00 €

Demande du propriétaire des terrains cadastrés A 283 et A 596 pour lever l'emplacement réservé au POS et permettre un accès public.

Monsieur Le Maire et les 3 adjoints rencontreront les propriétaires de ces terrains afin de se mettre d'accord sur les propositions éventuelles à donner.

Délibération FCTVA

Cette année, un plan de relance de l'économie relatif au FCTVA permettra le versement de la TVA en 2009 des travaux en investissement réalisés en 2008.

L'Assemblée a pris l'engagement de réaliser les travaux de rénovation de l'école cette année. Soit le changement de la chaudière et des menuiseries.

Modification des statuts de la C.C.S.O.C

Résorption des Zones d'ombre du haut débit

Monsieur le Maire informe l'Assemblée sur les **nouvelles compétences** du « réseau de communications électroniques d'intérêt communautaire », cette décision doit donc faire l'objet d'un transfert de compétence subordonné à l'accord des Conseils Municipaux.

L'Assemblée accorde à l'unanimité cette délibération.

CONSULTATION ENTREPRISES

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une consultation sera effectuée en vue des travaux de la chaudière et des menuiseries de l'école DOLTO. Plusieurs propositions d'entreprises ont été faites notamment :

Pour la chaudière

- COUTURE à Pihen les Guines
- LEULIET à Havelinghen
- CARON Vincent à Wissant

Pour les menuiseries

- Société ARBATI à Les Attaques
- Mr CASIER - Select Fermetures à Calais
- ISOBAT à Audruicq
- ISOFERM à Calais (Marcel Doret)
- SIMMA Isofem Les Attaques

Questions diverses :

Monsieur SNAET demande si nous pourrions remettre en fonctionnement la pompe de la fontaine qui se situe face à de la Mairie. A voir.

Fin de la séance à 20 H 45.